



## COMPTE RENDU

Objet : Journée de la protection du consommateur  
3ème édition 2013 à Mohammedia.

Dans l'objectif de sensibiliser le consommateur marocain et en commémoration de la journée mondiale des droits des consommateurs célébrée le 15 mars de chaque année, la Délégation du Commerce et de l'Industrie, de Mohammedia a organisé en collaboration avec la Présidence de l'Université HassanII de Mohammedia et des partenaires locaux, la 3ème édition de la journée du consommateur le 12 Mars 2013 à Mohammedia sous le thème « Ensemble pour la protection des droits du Consommateur : économiques,de représentativité et écoute».

Cette manifestation, s'est déroulée à la salle des conférences de la faculté des droits de Mohammedia sous la présidence de Monsieur le Doyen de cette faculté, Monsieur le Président de l'Université Hassan II à Mohammedia, Monsieur le Vice Président de cette dernière ,le Président de l'Association de la Protection de Consommateur UNICONSO et un nombre important de participants (100 participants environ) représentant les entreprises industrielles et de services, les Associations locales, les établissements publics, les administrations, les universités, les écoles de formation, les commerçants, les étudiants, ainsi que les medecins et pharmaciens locaux , etc.

J'ai l'honneur de vous transmettre selon le canevas ci-dessous, le bilan chiffré de cette manifestation.

ville	Nombre de conference	Nombre de témoignages	Nombre de participants
Mohammedia	01	02	100

Dans son mot d'ouverture, M. le Délégué a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié tous ceux qui ont bien voulu contribuer à l'organisation et à la réussite de cette manifestation. Dans son allocution elle a donné un aperçu sur l'importance de la loi 31-08 édictant des mesures de protection du consommateur au citoyen marocain .

M.le Délégué dans son allocution a procédé à la lecture du discours de Monsieur le Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, préparé à l'occasion du forum de la Protection du Consommateurs qui a eu lieu à Kénitra le 11/03/2013, et a mis l'accent sur les points essentiels de la loi à savoir : la garantie de l'équilibre des relations entre le Cosommateur et le fournisseur, et la mise en place des bases générales pour la Protection du Consommateur. Ensuite il a cité tous les droits principaux du consommateurs édictés par la loi 31-08.

Pour sa part, Monsieur le Président de l'Université Hassan II à Mohammedia, dans son intervention, a bien souligné que cet événement rentre bel et bien dans la commémoration de la journée mondiale de la Protection du Consommateur, et a félicité ensuite les organisateurs de cette manifestation qui se déroule dans les lieux de la faculté.

Ensuite, M.le Président de l'Association UNICONSO dans son intervention a parlé du rôle des associations de la protection du consommateur dans la sensibilisation du consommateur, et de veiller à protéger tous ses droits et surtout dans ses intérêts économiques ainsi que leurs droits de représentativité et d'écoute.

Le président de la séance, après ces allocutions a invité les intervenants à prendre la parole pour présenter leur thème d'intervention qui convergent tous vers une prise de conscience des intérêts et des droits du consommateur en insistant sur les bonnes relations entre tous les partenaires économiques et consommateurs en respectant toutes les clauses du cadre réglementaire de la loi 31-08.

Pour les témoignages, les intervenants des sociétés présentes, chacun dans son domaine a mis l'accent sur leurs démarches propres adoptées avec le consommateur afin de le satisfaire et surtout assurer la transparence dans leur relation.

Cette 3<sup>ème</sup> édition de la protection du consommateur à Mohammedia s'est achevée par un débat fructueux et riche de questions pertinentes qui convergent toutes dans le centre du contenu des interventions ayant eu lieu durant cette journée. Les intervenants ont répondu de façon claire et convaincante à toutes les interrogations de l'assistance.

Les travaux de cette journée ont abouti aux quelques recommandations et suggestions à savoir : une création d'une antenne ou d'un centre d'écoute.

Enfin, M.Le Délégué du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies en guise de conclusion de cette journée, a souhaité, une mobilisation de tous, tout au long de l'année, afin de réaliser de nouveaux progrès en matière relationnelle entre toutes les instances et le Consommateur dans le cadre de la loi 31-08 et faire de cette journée une occasion de rencontre avec le consommateur et de sensibilisation sur ses droits.